

REUNION DU MARDI 17 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le mardi 17 novembre à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le 6 novembre 2015, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Sébastien SOLARI, Maire.

Etaient présents :

Sébastien SOLARI, Edwige MARCHAND, Sabine BEGUIN, Marc DUPONT, Aurélie LE BOHEC, Jean-Christophe DOLAY, Florence PHILIPPE, Jessica BRAZIER, Laurent BEGUIN.

Absente excusée :

Absents excusés et représentés : Antoine LEVENT donne pouvoir à Sébastien SOLARI
Caroline NOL donne pouvoir à Florence PHILIPPE

A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Avis sur les demandes d'autorisations d'exploiter les parcs éoliens dénommés « parc éolien haut de Correau », « parc éolien la pâture », parc éolien champs à Gelaine » et parc éolien croix bonne dame » sur les territoires des communes de Neuville, Mont d'Origny et Origny Sainte Benoite présentées par la société SEPE (OSTWIND).
- Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) – Proposition d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque, seules membres du Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque (siège dans le département du Nord)
 - Projet de pose d'un éclairage public supplémentaire rue de la Hayette.
 - Détermination du loyer du logement situé au 1 rue de la Place appartement n°2
 - Décisions Modificatives
 - Préparation des élections régionales du 6 et 13 décembre 2015.
 - Questions et informations diverses

Secrétaire de séance : Florence PHILIPPE est élue secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la dernière séance :

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents.

■ 2015/44 : Avis sur les demandes d'autorisations d'exploiter les parcs éoliens dénommés « parc éolien haut de Correau », « parc éolien la pâture », parc éolien champs à Gelaine » et parc éolien croix bonne dame » sur les territoires des communes de Neuville, Mont d'Origny et Origny Sainte Benoite présentées par la société SEPE (OSTWIND).

La commune de Chevresis-Monceau a reçu un dossier relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur les demandes d'autorisations d'exploiter les parcs éoliens dénommés « parc éolien haut de Correau », « parc éolien la pâture », parc éolien champs à Gelaine » et parc éolien croix bonne dame » sur les territoires des communes de Neuville, Mont d'Origny et Origny Sainte Benoite présentées par la société SEPE (OSTWIND). Ces demandes prévoient l'implantation de 12 éoliennes sur les 3 communes.

Les membres du conseil municipal présents prennent connaissance du dossier.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
0	11	0	0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis défavorable sur ce projet :
En effet avec la recrudescence des autorisations d'exploiter des parcs éoliens, la commune va se trouver encerclée d'éoliennes. Ces ouvrages déforment le paysage de notre village et le bien-être de ses habitants (nuisances sonores, esthétiques, néfaste pour la santé, ...). L'implantation des éoliennes pourrait faire diminuer les valeurs foncières de la commune.

■ 2015/45 : Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) – Proposition d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque, seules membres du Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque (siège dans le département du Nord)

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que Monsieur le Préfet du Nord a transmis le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Par lequel il est proposé l'extension du SIDEN-SIAN à deux communes appartenant au Syndicat Intercommunal d'Assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque en raison de son activité réduite (CA 2014 : 76 091 euros en dépenses réelles de fonctionnement et 28 841 euros en dépenses réelles d'investissement) :

- Extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque

Le SI d'Assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque ne compte que ces deux seules communes (4.362 habitants).

Avant sa transformation en communauté de communes, le SIVOM de la Voie Romaine, composé des communes de Boëseghem, Morbecque, Steenbecque et Thiennes, avait décidé l'abandon de sa compétence « assainissement » (arrêté préfectoral du 4 mars 2003) afin de permettre aux communes de Boëseghem et Thiennes d'adhérer au SIDEN-SIAN et aux communes de Morbecque et Steenbecque de créer le SIVU « assainissement », compétence que, depuis sa création, le SIA exerce, pour l'assainissement collectif, au travers d'une délégation de service public confiée à la Société des Eaux du Nord.

L'activité du syndicat, dont le territoire comporte plusieurs écarts et dont les moyens sont limités, s'est révélée réduite.

La fusion du SIA avec le SIDEN-SIAN avait été proposée lors de l'élaboration du précédent schéma. Cette proposition n'avait pas été suivie par la CDCI laquelle, compte tenu des contacts pris, avait souhaité laisser au syndicat et à la commune de Morbecque la possibilité d'étudier un rapprochement avec la régie municipale d'Hazebrouck.

Ces négociations n'ayant pas abouti, l'extension du SIDEN-SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque est proposée.

Le syndicat intercommunal d'assainissement de Morbecque et Steenbecque s'en trouvera dissous de fait.

Conformément aux dispositions de l'article L5210-1-1, le conseil municipal est invité à formuler un avis sur la proposition d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque, seules membres du Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque (siège dans le département du Nord).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à la proposition d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque, seules membres du Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque (siège dans le département du Nord).

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
6	1	4	0

■ **2015/46 : Projet de pose d'un éclairage public supplémentaire rue de la Hayette.**

L'assemblée prend connaissance des demandes de pose d'éclairage public sollicitées par des riverains de la rue de la Hayette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de poser une lampe supplémentaire rue de la Hayette. Cette pose aura lieu au 1^{er} semestre 2016 par l'USEDA.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
11	0	0	0

■ **2015/47 : Détermination du loyer du logement situé au 1 rue de la Place appartement n°2**

Après avoir rénové le logement communal situé au 1 rue de la Place appartement n°2, ce dernier peut être loué.

Monsieur le Maire propose une augmentation de loyer.

Selon les calculs d'Aisne Habitat, le loyer de ce logement ne peut pas excéder 233.53€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

De fixe le loyer du logement communal situé au 1 rue de la Place appartement n° 2 à 233.53 € à compter du 1^{er} novembre 2015.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
11	0	0	0

■ **2015/48 : Décisions Modificatives**

Afin de pouvoir mandater le PFIC (le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) et les éventuelles factures du syndicat des écoles et de l'USEDA, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

Article 73925 « fonds de péréquation des ressources interco et com. »	= + 544.00
Article 6554 « contributions aux organismes de regroupement »	= + 5 000.00
Article 678 « Autres charges exceptionnelles »	= - 5 544.00

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal présents

ACCEPTENT cette décision modificative

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
11	0	0	0

■ **Préparation des élections régionales du 6 et 13 décembre 2015**

Monsieur le Maire rappelle que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.

Les élus élaborent le planning du bureau de vote

- Questions et informations diverses

- L'Hommage rendu aux victimes des attentats aura lieu le samedi 21 novembre à 11 heures face à la statue de Condorcet à Ribemont
- Le Préfet de l'Aisne organise une réunion départementale d'information suite aux attentats du 13 novembre le 19 novembre à 18h à Laon : les députés, les sénateurs, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux, les maires y sont conviés
- la CCVO propose de réaliser de petits travaux pendant l'hiver : l'assemblée liste les travaux pouvant être réalisés.
- Devenir de la salle des fêtes
- Point sur l'élaboration du site internet de la commune
- Evocation de la Fusion de la CCVO et la CC de Saint-Simon.
- Projet de vente d'anciens bureaux d'école
- Devenir du CCAS et travaux du logement du CCAS
- Le gouter de fin d'année organisé par le CCAS aura lieu le 20 décembre 2015 à 16 heures.
- Rénovation des WC dans la cour des logements rue la place (ancienne école).
- l'ADMR remercie la commune pour la subvention accordée
- A l'école maternelle de La Ferté, un agent ASTEM surveille l'arrivée des enfants
- Nouvelles modalités d'accueil pour les écoles.
- Les travaux de rénovation de la défense incendie ont débutés.
- Une réunion pour la fusion des trésoreries de Ribemont et Moy de l'Aisne aura lieu le 18 novembre 2015.
- Information sur le périscolaire : Le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire est moindre que prévu ; une baisse des cotisations communales est à prévoir pour 2016.
- Le Centre Social organise un Arbre de Noël le 2 décembre 2015 après midi.
- Questionnaire de la CCVO pour le centre aéré.

Séance levée à 20 heures 20.

Délibérations – séance du 17 novembre 2015

N° d'ordre	Motif	N° page
<u>2015/44</u>	Avis sur les demandes d'autorisations d'exploiter les parcs éoliens dénommés « parc éolien haut de Correau », « parc éolien la pâture », parc éolien champs à Gelaine » et parc éolien croix bonne dame » sur les territoires des communes de Neuville, Mont d'Origny et Origny Sainte Benoite présentées par la société SEPE (OSTWIND).	1-2
<u>2015/45</u>	Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) – Proposition d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque, seules membres du Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque (siège dans le département du Nord)	2
<u>2015/46</u>	Projet de pose d'un éclairage public supplémentaire rue de la Hayette.	3
<u>2015/47</u>	Détermination du loyer du logement situé au 1 rue de la Place appartement n°2	3
<u>2015/48</u>	Décisions Modificatives	3

Signatures : séance du 17 novembre 2015

Sabine BEGUIN	Florence PHILIPPE	Jessica BRAZIER
Antoine LEVENT <i>Représentée par Sébastien SOLARI</i>	Sébastien SOLARI	Marc DUPONT
Jean-Christophe DOLAY	Edwige MARCHAND	Laurent BEGUIN
Aurélie LE BOHEC	Caroline NOL <i>Représentée par Florence PHILIPPE</i>	